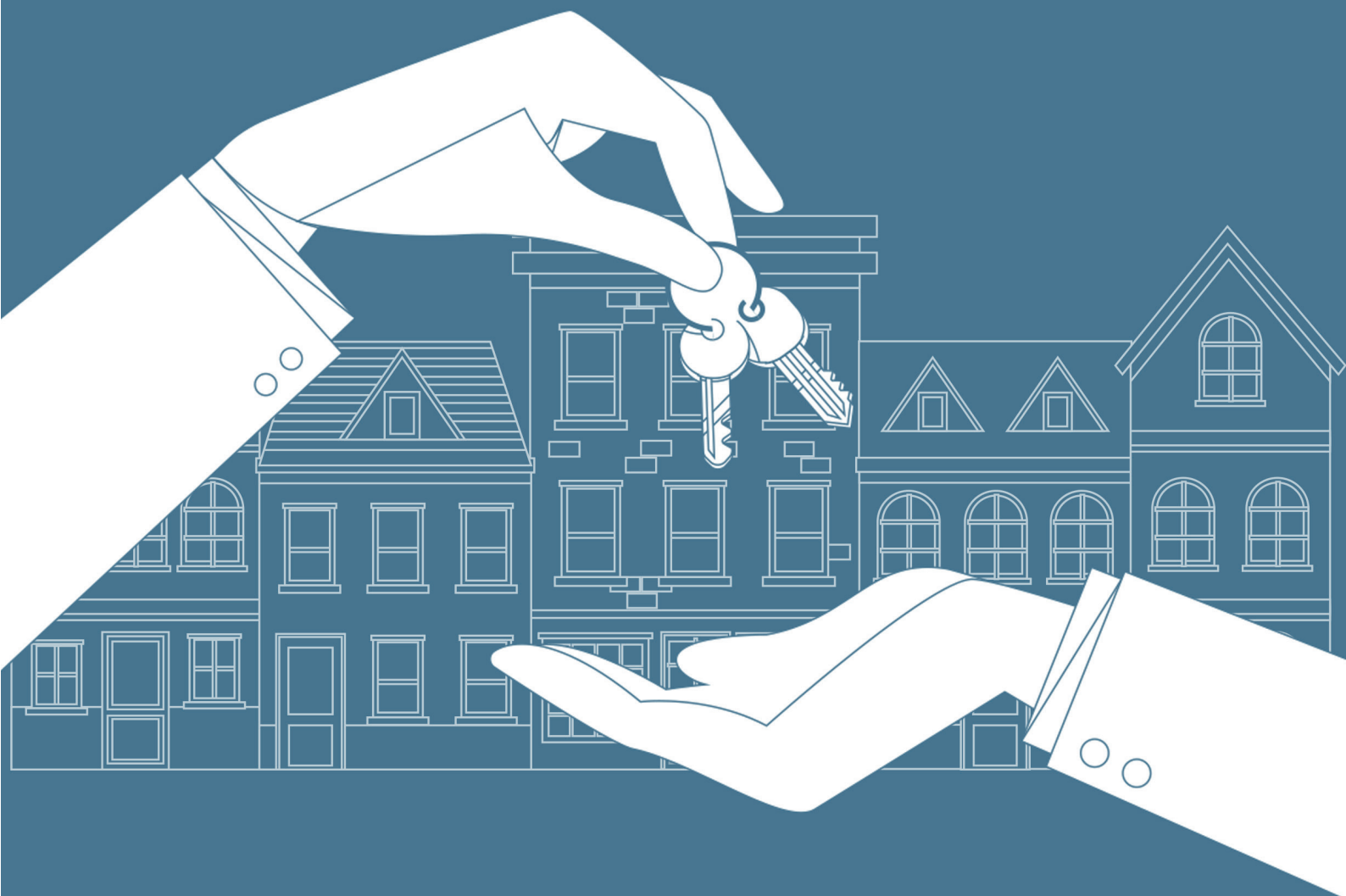


Faire face à la crise du logement par l'acquisition



Le projet GECS

Novembre 2023


CIRÉ

SOMMAIRE

Introduction	3
Les difficultés d'accès à un logement décent à Bruxelles	4
Faire face à la crise : initiatives politiques et projets associatifs	5
Le projet GECS : un projet d'accompagnement à l'acquisition pour des ménages à revenus modestes	6
Le GECS : enjeu et dynamique	6
Un projet ouvert à des publics variés	7
Un projet progressif basé sur la solidarité	7
Un projet générateur de changement : apports matériels et symboliques du GECS	8
Un apport de sécurité financière et matérielle sur le long terme	8
Le projet d'achat comme moyen de réappropriation et de contrôle de ses propres choix	8
Devenir propriétaire : un changement de perception de son habitat	10
Entre rêve et réalité	10
Penser son habitat sur le long terme	11
Conclusion	12

Écrit par Judith Besnainou

Éditrice responsable : Sotieta Ngo - tous droits réservés - CIRÉ asbl 2023 - cire.be

INTRODUCTION

Depuis plusieurs dizaines d'années et comme de nombreuses capitales européennes, Bruxelles fait face à une véritable « crise du logement ». Cette crise se traduit par une augmentation du coût de l'immobilier, tant sur le marché locatif qu'acquisitif. La présente analyse a pour but d'introduire le projet GECS (Groupe d'Épargne Collectif et Solidaire) du CIRÉ, en mettant en évidence les changements générés par le passage du statut de locataire à celui de propriétaire chez les participant-es au projet.

LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS À UN LOGEMENT DÉCENT À BRUXELLES

Depuis quelques dizaines d'années, les prix des logements bruxellois ne cessent de grimper.

Selon le bureau de statistique StatBel, au quatrième trimestre de l'année 2021, le taux d'inflation du prix des logements en Belgique s'élevait à 6%, entraînant une augmentation importante des prix des maisons et des appartements, notamment dans la capitale. Les prix des loyers ont, quant à eux, augmenté de 20% entre 2004 et 2018.¹

Trouver un logement à Bruxelles est donc devenu une affaire complexe, d'autant que la part des revenus consacrée au logement augmente bien plus rapidement que le montant des revenus. Cette augmentation a comme résultat qu'une partie importante de la population bruxelloise vit dans des logements surpeuplés (26%), insalubres (25%), ou se retrouve dans l'obligation de vivre en dehors de la capitale.²

Mais est-il pertinent de parler de « crise du logement » ? Selon une analyse du RBDH³, entre 3.500 et 3.800 logements seraient produits par an à Bruxelles. Concernant les logements vacants, une recherche réalisée par des chercheur-euses de l'ULB et de la VUB révèle qu'il y aurait entre 17.200 et 26.400 logements inoccupés à Bruxelles. Il semble donc plus juste de parler de crise de l'accessibilité à un logement pour tous, plutôt que d'une crise du logement.

Face à la difficulté d'obtenir un logement décent sur le marché privé bruxellois, la population sollicite de plus en plus les différentes aides au logement, comme les logements sociaux, les AIS (Agences Immobilières Sociales), ou encore les régies foncières. Mais comme le nombre de personnes ne pouvant se loger décemment augmente, les places dans ces dispositifs sont de plus en plus limitées et les listes d'attente s'allongent. Ainsi, selon le Logement Bruxellois⁴, la liste d'attente des logements sociaux pour la région de Bruxelles-Capitale s'étend à 50.000 ménages. Cela revient, en moyenne, à une douzaine d'années d'attente !

Comment expliquer la situation actuelle ? Cette crise découle d'un manque de régulation du marché privé, ce qui entraîne la domination progressive des acteurs financiers sur le marché de l'immobilier. Le logement, qui est pourtant un bien de première nécessité, est peu à peu devenu une marchandise pour les investisseurs, sur laquelle il est possible de spéculer et de générer du profit.

1 Indice des prix des logements – 4ème trimestre 2021 | Statbel. (2022, 5 avril).
<https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/indice-des-prix-des-logements-4eme-trimestre-2021>

2 Englert, M., Luyten, S. & Missinne, S., et al (2021). Baromètre social - Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2020. Dans Commission Communautaire Commune.
https://www.ccc-ggc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/rapport-pauvrete/barometre-welzijnsbarometer/barometre_social_2020_o.pdf

3 Dupont, A.-S. (2022). La crise du logement à Bruxelles : la comprendre et en sortir !
<http://rbdh-bbrow.be/IMG/pdf/Analyse-RBDH-Anne-Sophie-Dupont-Crise-du-logement-decembre-2022.pdf>

4 Logement Bruxellois. (s. d.). Candidats.
<https://logementbruxellois.be/candidat-locataire/>

FAIRE FACE À LA CRISE : INITIATIVES POLITIQUES ET PROJETS ASSOCIATIFS

Pour limiter l'impact de la crise du logement sur la population, plusieurs politiques ont été mises en place ces dernières années. La secrétaire d'État bruxelloise au logement et à l'égalité des chances, Nawal Ben Hamou, a notamment initié un projet de grande ampleur nommé « plan d'urgence logement » qui se base sur cinq « grands chantiers » : l'augmentation de l'offre et de la qualité des logements à finalité sociale, l'amélioration de l'action publique en matière de logement, le soutien aux locataires, garantir le droit au logement pour tous et favoriser l'accès à la propriété. Ces différents « chantiers » se déclinent en plusieurs objectifs concrets.⁵

Favoriser l'accès au logement pour toutes est donc un enjeu politique actuel. Pourtant, les nombreuses problématiques comme l'augmentation des prix, le manque de logement pour des publics précaires, les inégalités d'accès à un logement décent et les discriminations ne sont pas nouvelles. Depuis plusieurs années, des structures associatives bruxelloises comme l'asbl Bonnevie, ou Habitat et Rénovation proposent divers services pour tenter de surmonter ces enjeux. Ces associations offrent par exemple un accompagnement à la recherche de logement en locatif, proposent un soutien pour les garanties locatives, un soutien juridique...

Malgré le travail politique et associatif, l'augmentation des prix de l'immobilier à Bruxelles et le manque considérable de logements publics sont des problématiques grandissantes et peu maîtrisées par les pouvoirs publics.

5 Plan d'urgence Logement 2020-2024. (2021). Dans Nawal Ben Hamou.
https://nawalbenhamou.brussels/wp-content/uploads/2021/01/R%C3%A9sum%C3%A9-Plan-Urgence-Logement_DEF-1.pdf

LE PROJET GECS : UN PROJET D'ACCOMPAGNEMENT À L'ACQUISITION POUR DES MÉNAGES À REVENUS MODESTES

LE GECS : ENJEU ET DYNAMIQUE

Le service logement du CIRÉ a mis en place depuis une vingtaine d'années le projet GECS (Groupe d'Épargne Collectif et Solidaire). L'objectif de ce projet est d'accompagner des ménages précarisés ou à revenus modestes à devenir propriétaires, pour leur assurer une sécurité de logement sur le long terme.

Néanmoins, devenir propriétaire à Bruxelles en ayant des revenus limités et pas forcément de réseau familial soutenant n'est pas une mince affaire. C'est un parcours long, qui nécessite souvent de repenser sa situation actuelle et future. Le projet a donc été structuré de manière à ce que les personnes puissent avancer à leur rythme vers un projet d'achat concret et réaliste.

Le GECS repose sur trois pôles principaux.

Dans un premier temps, l'objectif est que les participant-es entrent dans une dynamique d'épargne pour se préparer et anticiper les futures charges financières liées à leur nouveau statut de propriétaire.

Cette épargne est divisée en deux :

- une épargne individuelle préparatoire : elle est basée sur le calcul simple de la différence entre le loyer actuel de la personne et la mensualité inscrite sur sa simulation de capacité d'emprunt⁶. Est ajouté à ce calcul un montant de 150-200€, équivalant aux charges⁷ à payer lorsque l'on est propriétaire. Cette épargne permet aux personnes de se projeter dans une situation financière semblable à celle qui sera la leur en tant que propriétaires

- une épargne collective : l'objectif de cette épargne va être de constituer un pot commun qui va permettre de préfinancer les acomptes demandés par le/la vendeur-euse au moment de l'achat⁸. Chaque participant-e va pendant un an participer à hauteur de 100€/mois à l'épargne collective. À la fin de l'année, chaque personne, qu'elle ait acheté ou non, récupère les 1200€ qu'elle a mis dans le pot commun. Grâce à ce système d'épargne collective, des ménages qui n'ont au départ pas (ou peu) d'épargne peuvent accéder à l'achat.

Le deuxième aspect principal du GECS est la formation collective. Tout au long du projet, les personnes vont suivre divers ateliers sur la thématique de l'achat. L'objectif de ces formations est que les membres du GECS disposent de toutes les connaissances nécessaires sur l'achat (frais à anticiper, gestion d'une copropriété, organisation notariale...). Les ateliers permettent également aux participant-es de se préparer à organiser leur recherche pour réaliser un achat sécurisé et réfléchi (informations à vérifier au préalable d'une visite, éléments à analyser lors de la visite...).

Le dernier pôle du GECS est l'accompagnement individuel. Tout au long de leur participation, les ménages disposent d'un suivi individualisé et adapté selon leurs besoins. Ce suivi est assez varié : il peut être consacré à revoir la gestion de budget du ménage, à analyser une offre immobilière, à visiter un appartement, à constituer les dossiers de demande de crédit, de prime à la rénovation, etc.

Par ces trois pôles, l'enjeu pour le service logement du CIRÉ est que chaque ménage voulant devenir propriétaire puisse cerner ce qu'implique l'achat d'un bien immobilier et réalise un achat financièrement réalisable et sécurisé.

6 La mensualité est la somme à rembourser tous les mois lorsque le prêt a été octroyé.

7 Par exemple, les charges individuelles, les charges de copropriété, le précompte immobilier, etc.

8 Lorsqu'un ménage trouve un bien à acheter, le/la vendeuse va demander à la signature du compromis de vente un acompte, venant garantir l'achat d'une valeur de 5 à 10% du bien. Le ménage va piocher dans le pot commun du GECS, qui va lui avancer cet acompte. Le ménage va par la suite faire une demande de crédit au Fonds du Logement, structure qui va lui prêter le montant total du bien, ainsi que les frais de notaire. Une fois le crédit octroyé, le ménage commence à rembourser son crédit avec le montant de l'acompte inclus. L'acompte emprunté au GECS, bloqué sur le compte du notaire, est par la suite renvoyé au pot commun du GECS.

UN PROJET OUVERT À DES PUBLICS VARIÉS

Le projet GECS est destiné à des publics très variés, mais rentrant obligatoirement dans un des deux critères suivants : ne pas avoir d'épargne, ou disposer d'une faible épargne personnelle et/ou être en réelle difficulté à mener un projet d'achat immobilier seul-e, en raison d'un manque de ressources financières ou sociales.

Les missions du CIRÉ s'adressent principalement à des publics issus de l'immigration. Les publics du projet GECS sont donc majoritairement des personnes à revenus modestes qui ont eu un parcours migratoire.

UN PROJET PROGRESSIF BASÉ SUR LA SOLIDARITÉ

Bien qu'individualisé et adapté à chaque participant-e, l'essence du GECS repose sur le collectif et la solidarité. De ce fait, chaque année un nouveau groupe est constitué pour suivre collectivement le projet qui les lie, l'achat d'un bien.

Pour que chaque personne ayant un projet d'achat puisse avancer selon ses possibilités et ses problématiques personnelles, le projet GECS est divisé en quatre phases progressives. Ces quatre phases peuvent être résumées en deux temps : un temps de préparation (passant par l'épargne et la formation) dont la durée varie entre six mois et un an, et un temps d'action, où les personnes disposent d'une année maximum pour rechercher activement un logement à acheter et bénéficier d'un accompagnement individuel du CIRÉ.

La constitution d'un groupe qui mène ensemble les différentes étapes est indispensable, pour la mise en place du pot commun de préfinancement des acomptes, mais également pour la dynamique collective. Le fait qu'un certain nombre de personnes partagent le même projet favorise une solidarité et une motivation collectives.

Depuis sa création en 2003, le projet GECS a permis à 205 ménages de devenir propriétaires, principalement à Bruxelles.

UN PROJET GÉNÉRATEUR DE CHANGEMENT : APPORTS MATÉRIELS ET SYMBOLIQUES DU GECS

Les différent-es membres du groupe devenu-es aujourd'hui propriétaires relatent que leur participation au GECS a mené à d'importants changements dans leur vie. Pourquoi l'accès à la propriété favorise-t-il un changement de dynamique dans la vie des personnes ? À quel niveau ces changements interviennent-ils ?

UN APPORT DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE ET MATÉRIELLE SUR LE LONG TERME

Une partie importante des personnes qui rejoignent le GECS se trouve dans une situation que l'on peut qualifier de mal logement. Plusieurs ménages rencontrés expliquent être confrontés à des logements trop petits, proches de l'insalubrité (problème d'humidité, d'électricité). Beaucoup expriment aussi la relation conflictuelle avec leur propriétaire, la peur d'être expulsé-e et un fort ressenti de discrimination.

À titre d'exemple, sur 41 personnes reçues en premier entretien au courant de l'année 2022, 19 exprimaient être mal logées.

L'enjeu derrière la volonté de devenir propriétaire est donc d'être à l'abri de ces divers problèmes. Une fois propriétaires, les personnes témoignent d'un sentiment de sécurité et de sérénité pour l'avenir. Une personne du groupe 2020-2021 explique : « *Je suis dans un appartement tout neuf et cela me procure un sentiment de sécurité et de tranquillité* ».

Le statut de propriétaire apporte également une sécurité financière sur le long terme. Les ménages sont certes endettés, mais ils remboursent désormais un prêt hypothécaire dont la mensualité est fixe. Ils ne seront plus impactés par la montée des prix des loyers et seront in fine propriétaires de leur logement.

En outre, plusieurs ménages participant au GECS ont la possibilité d'acheter des logements neufs dits passifs⁹ ou à basse consommation énergétique, grâce à un soutien financier de la Région Bruxelles-Capitale¹⁰. Acheter un logement neuf passif permet de limiter considérablement ses dépenses en terme d'énergie.

Devenir propriétaire, particulièrement quand on est un ménage à faible revenu, représente donc un réel apport de sécurité, pour soi-même, mais aussi pour sa famille. Assurer une sécurité future à ses enfants semble être le bénéfice primordial pour les membres du GECS.

Au-delà de cette protection, de cette garantie financière et matérielle, le projet d'achat engendre pour les personnes des changements bien plus globaux dans leurs façons d'appréhender leur propre vie.

LE PROJET D'ACHAT COMME MOYEN DE RÉAPPROPRIATION ET DE CONTRÔLE DE SES PROPRES CHOIX

Le caractère progressif du GECS laisse la possibilité aux personnes d'évoluer dans leur façon de concevoir leur projet d'achat. De ce fait, d'importants changements se produisent entre la première rencontre avec la personne et le moment de l'achat. Ces évolutions se relèvent à plusieurs niveaux.

⁹ Habitat dont le bâtiment est conçu de façon à avoir une faible consommation énergétique grâce à certains matériaux, une ventilation mécanique contrôlée (VMC), l'installation de panneaux solaires, etc.

¹⁰ Les nouvelles constructions à Bruxelles sont désormais soumises à des réglementations en terme d'énergie afin de généraliser ce que l'on nomme l'habitat passif.

PROJET D'ACHAT ET OBJECTIF PROFESSIONNEL

Lors du premier entretien individuel, l'enjeu est de cerner les possibilités d'achat de la personne en fonction de sa simulation de capacité d'emprunt. Avoir une situation professionnelle stable, un travail en contrat à durée indéterminée, est un élément déterminant pour augmenter sa capacité d'emprunt et obtenir un crédit. Cela favorise assurément la confiance de l'organisme d'octroi de crédit. Dans l'objectif de devenir propriétaire, plusieurs personnes repensent donc leur situation professionnelle en commençant des formations, en reprenant leur recherche d'emploi, ou en changeant d'emploi pour avoir une situation plus sûre.

Une participante au GECS de l'année 2021-2022 était par exemple en CDD au début du projet, son bilan d'emprunt était donc assez bas. Afin d'avoir la possibilité d'obtenir un crédit et de concrétiser son projet d'achat, elle a décidé de postuler à un CDI moins bien rémunéré que son emploi d'alors, mais qui lui assurait l'obtention de son prêt.

Bien que nombreuses personnes soient déjà en recherche d'emploi avant de commencer le GECS, avoir un projet d'achat semble être une réelle source de motivation.

PROJET D'ACHAT, VIE PERSONNELLE ET FAMILIALE

Une grande majorité des participant-es du GECS prennent un prêt hypothécaire sur 30 ans au Fonds du Logement. Cet engagement financier sur le long terme nécessite une réflexion sur les possibilités futures à plusieurs niveaux : personnel, familial et financier.

Il faut d'abord penser à la situation matrimoniale et à la composition familiale. Par exemple, certaines personnes décident d'acheter seules, alors qu'elles sont en couple. D'autres décident d'acheter à deux, ce qui engage les deux personnes dans le processus d'achat et dans la responsabilité de rembourser le prêt.

Pour certaines personnes, il faut penser à l'évolution de la composition familiale. C'est le cas par exemple, pour les personnes qui ont, au moment de leur projet d'achat, des enfants déjà âgés, qui sont prêts à quitter la maison familiale. Les besoins de place seront différents lorsque les enfants seront partis et au niveau financier, les allocations familiales baisseront drastiquement, voire disparaîtront.

Parfois, certains projets de vie sont remis en question. C'est le cas par exemple, d'une dame qui voulait acheter un appartement de deux chambres, car elle souhaitait avoir un enfant. Sa capacité d'emprunt ne lui permettait pas ce type de logement et, avançant en âge, son projet d'achat devenait urgent. Elle se trouvait donc face à un dilemme : devenir propriétaire d'un logement plus petit et donc potentiellement remettre en question son envie d'avoir un enfant, ou rester locataire.

Dans certaines situations, le projet d'achat nécessite des questionnements profonds et parfois, des sacrifices. Les décisions dépendent uniquement des personnes concernées, responsables de leurs choix.

Devenir propriétaire est une décision individuelle. L'implication personnelle que demande un projet d'achat ne peut être déléguée. Au sein du GECS, si le service logement du CIRÉ accompagne les personnes, l'idée n'est pas de se substituer à elles, mais de leur donner les outils nécessaires à la gestion de leur projet.

Par conséquent, pour concrétiser leur projet, les membres du GECS doivent entrer pleinement dans une dynamique qui passe, dès le départ, par la possibilité ou non d'épargner chaque mois la différence entre le montant du loyer actuel et la future mensualité. Les personnes doivent repenser leurs dépenses, réorganiser la gestion de leur budget pour parvenir à mettre cette somme de côté.

Il faut aussi être assidu-e et à l'écoute lors des ateliers, pour éviter de passer à côté d'informations essentielles lorsque l'on est à la recherche d'un appartement, ou lorsqu'on sera propriétaire.

Vouloir devenir propriétaire nécessite également de réadapter son emploi du temps, autant professionnel que personnel. Trouver un logement à Bruxelles demande en effet une recherche active et quotidienne sur les sites d'immobiliers, dans les agences, en rue, etc.

Les ménages qui rejoignent le GECS doivent faire face à certaines responsabilités, à la nécessité de faire des choix, de prendre des décisions déterminantes pour leur futur : ils sont au centre de leur projet d'achat.

DEVENIR PROPRIÉTAIRE : UN CHANGEMENT DE PERCEPTION DE SON HABITAT

Le terme habitat a une signification centrale dans la vie de toute personne, puisqu'il renvoie à l'espace que l'individu occupe dans son quotidien, dans lequel il demeure. L'habitat a un sens plus large que le logement et peut renvoyer à différents niveaux d'espaces occupés quotidiennement : l'espace individuel (son appartement, sa chambre...), l'espace collectif (les communs dans un logement), l'espace élargi (la rue, le quartier, espaces verts). L'habitat a donc une place primordiale dans la vie des personnes, puisque c'est dans ces espaces qu'elles évoluent, construisent leur vie, se sociabilisent.

Au cours du projet GECS, le rapport à l'habitat, à l'image que l'on se fait de son habitat idéal évolue chez les membres du groupe.

ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ

Les personnes qui participent au GECS ont souvent une idée précise du bien qu'elles aimeraient acquérir.

Une partie importante des ménages a ainsi comme objectif d'acheter une maison avec un espace extérieur, à Bruxelles. Or, en raison de l'augmentation incessante des prix de l'immobilier, acheter une maison lorsqu'on est un ménage à faible revenu semble pratiquement impossible. Pourtant, pour certaines personnes, il n'est pas possible d'envisager l'achat d'un bien autre qu'une maison, malgré leur situation financière.

Vouloir devenir propriétaire à Bruxelles demande donc dans un premier temps de repenser sa condition en tant que personne, dans une capitale où les prix ne cessent de croître. Cette prise de conscience de la réalité du marché peut parfois s'avérer violente, puisqu'elle vient déconstruire un rêve, un objectif de vie.

Cela s'applique également pour le choix des quartiers dans lesquels les personnes souhaiteraient idéalement habiter. Les biens les plus abordables se trouvent dans des quartiers plus modestes, notamment dans les communes du « croissant pauvre »¹¹ de Bruxelles. Or, pour certain-es, envisager d'habiter dans ces quartiers va demander de remettre en questions certains a priori, de repenser ses objectifs initiaux.

C'est le cas par exemple de M., qui avait une idée précise des quartiers dans lesquels elle voulait acheter. Elle a refusé plusieurs propositions d'appartements neufs, car les quartiers dans lesquels ils étaient situés ne lui convenaient pas. Au fil du temps, M. s'est rendu compte qu'elle se trouvait face à un dilemme : prendre le risque d'attendre et de peut-être ne jamais acheter, ou s'ouvrir à d'autres quartiers. Après avoir pesé le pour et le contre, elle a décidé de privilégier l'espace, la qualité de l'appartement, de voir les aspects positifs du quartier. Elle a finalement pu ressaisir une des opportunités qui lui avait été proposée et devenir propriétaire.

Acheter un bien est, pour certaines personnes, le projet d'une vie. Envisager de s'engager sur plusieurs dizaines d'années dans un prêt hypothécaire pour un logement qui ne correspond pas au rêve initial peut être compliqué. Certaines personnes préféreront abandonner l'idée d'un achat. Pour d'autres, l'enjeu primordial est de sortir du mal logement et de sécuriser leur situation sur le long terme.

PENSER SON HABITAT SUR LE LONG TERME

Derrière la volonté de devenir propriétaire, l'enjeu principal est d'avoir un logement et, plus largement un habitat, sur le long terme. Or, avoir un logement à soi, dans lequel on se projette sur une longue période, entraîne un changement dans la façon d'appréhender son habitat.

Lorsqu'on est propriétaire, on est plus concerné-e par le bien dans lequel on vit, par sa préservation, son amélioration. On devient aussi responsable de la gestion de son logement et potentiellement, de son immeuble. Le rapport au logement, à l'importance donnée au lieu de vie est donc différent.

Plus largement, c'est le rapport à l'habitat dans son sens global qui évolue. En devenant propriétaire, on s'implante petit à petit dans un quartier. Le rapport aux autres habitant-es, aux infrastructures disponibles au sein de cette nouvelle zone de vie importe plus que lorsque l'on est locataire.

Dans le cas des publics du GECS, issus majoritairement de l'immigration, cette question de l'implantation dans un quartier symbolise une forme d'installation définitive au sein du pays. Accéder à la propriété dans le pays dans lequel on a immigré constitue une sorte de finalité, voire de revanche face à ce parcours long et sinueux que représente l'intégration en Belgique.

¹¹ " Zone concentrant depuis plusieurs décennies les populations les moins favorisées sur le plan économique. Elle comprend les quartiers en première couronne nord et ouest, qui sont parmi les plus pauvres de la Région bruxelloise et qui forment un croissant autour du centre-ville".
<https://monitoringdesquartiers.brussels/glossaire/>

CONCLUSION

Le projet Groupe d'Épargne Collective et Solidaire mis en place par le CIRÉ représente un moyen de contourner un système inégal d'accès au logement et, plus particulièrement, à la propriété. Au-delà de l'ouverture à la propriété, le groupe d'épargne permet plus largement à des publics qui font face à la précarité économique et sociale, de se réapproprier le contrôle de leur vie, présente et future. Faciliter l'accès à la propriété pour des ménages à faibles revenus n'est pas une réponse globale à la crise du logement, mais bien une alternative. Il reste donc plus que nécessaire de développer et d'appuyer au niveau politique la mise à disposition de logements décents à finalité sociale. Il est également fondamental de développer le contrôle des montants des loyers.

L'alternative du GECS, active depuis plus de 20 ans, a néanmoins permis à plusieurs centaines de personnes de devenir propriétaires et d'être en sécurité face à la crise du logement.



Coordination et Initiatives pour Réfugié·es et Étranger·ères

Créé en 1954, le CIRÉ est une structure de coordination pluraliste réunissant des organisations aussi diversifiées que des services sociaux d'aide aux demandeur·euses d'asile, des organisations syndicales, des services d'éducation permanente et des organisations internationales. L'objectif poursuivi est de réfléchir et d'agir de façon concertée sur des questions liées à la problématique des demandeur·euses d'asile, des réfugié·es et des étranger·ères.

CIRÉ asbl

rue du Vivier, 80-82 | B-1050 Bruxelles

t +32 2 629 77 10 | f +32 2 629 77 33

cire.be - cire@cire.be

 **Votre soutien compte ! Faites un don**

IBAN : BE91 7865 8774 1976 - BIC : GKCCBEBB

Les organisations membres

Aide aux personnes déplacées (APD)	FGTB Bruxelles
Amnesty international	Interrégionale wallonne FGTB
Association pour le droit des étrangers (ADDE)	Jesuit refugee service – Belgium (JRS)
BePax	Médecins du Monde
Cap migrants	Mentor-escala
Caritas international	Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX)
Centre d'éducation populaire André Genot (CEPAG)	Mouvement ouvrier chrétien (MOC)
Centre social protestant	L'Olivier 1996
Centre des Immigrés Namur-Luxembourg (CINL)	Le monde des possibles
Convivium	Présence et action culturelles (PAC)
Croix-Rouge francophone de Belgique (département accueil des demandeurs d'asile)	Point d'appui
CSC Bruxelles-Hal-Vilvorde	Service social de Solidarité socialiste (SESO)
CSC Nationale	Service social juif (SSJ)
Équipes populaires	Union des Progressistes Juifs de Belgique (UPJB)